



Fagnières, le 24 octobre 2011

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE FAGNIERES

1 - OBJET DU MARCHÉ

Marché de maîtrise d'œuvre pour travaux de réhabilitation / aménagement d'une place.

2 - CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Délais de paiement conformes aux dispositions de l'article 96 du code des marchés publics. (Délai de 30 jours)

Avance forfaitaire conforme aux dispositions de l'article 87 du code des marchés publics

3 - OBJET DE L'OPERATION

Désignation du maître d'œuvre chargé de la réhabilitation de la place des Collines à Fagnières

4 - MISSION

- Une phase d'études préalables permettant d'ajuster les objectifs des élus et d'apporter une aide à la décision en matière de choix d'aménagement.

- Une phase Projet. (Mission APS -APD-PRO)

- Une phase assistance à la passation des contrats - suivi des travaux - assistance aux opérations de réception. (Mission ACT-VISA-DET-AOR)

5 - DELAIS PREVISIONNELS

Durée des travaux : 3 mois

Durée de la mission : 12 mois

7 - PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée.

8 - CONDITIONS D'ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET DES OFFRES

Les candidats doivent adresser leurs dossiers sous enveloppe en recommandé avec accusé de réception à : M. le Maire Hôtel de Ville 4, rue du Gal Dautelle 51510 FAGNIERES avant le 13 janvier 2012 à 17h.

9 - PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Les candidats devront produire les pièces réglementaires conformément aux dispositions de l'article 45 du code des marchés publics, ainsi que leurs références, compétences et moyens.

10 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de choix hiérarchisés ci-dessous par ordre de priorité décroissant

- Prix (50 %)

- Références représentatives du maître d'œuvre et de l'équipe (30 %)

- Qualifications de l'équipe et moyens de nature à garantir une bonne exécution du marché (20 %)

11 - RENSEIGNEMENTS

Les renseignements sont à solliciter auprès de M. Emmanuel JACQUEMIN, directeur général des services. Tél. 03 26 68 15 31